



# COLLOQUE

« BESOIN EN BOIS DE L'INDUSTRIE  
DU SCIAGE RÉSINEUX »

19 juin 2010



# ETAT DE LA RESSOURCE EN BOIS



Philippe LADEN,  
Ingénieur au CRPF Lorraine-Alsace



C.R.P.F. de Lorraine-Alsace



C.R.P.F. de Lorraine-Alsace



# Les forêts privées du Massif Vosgien : Quelle ressource résineuse ? Quelles perspectives ?

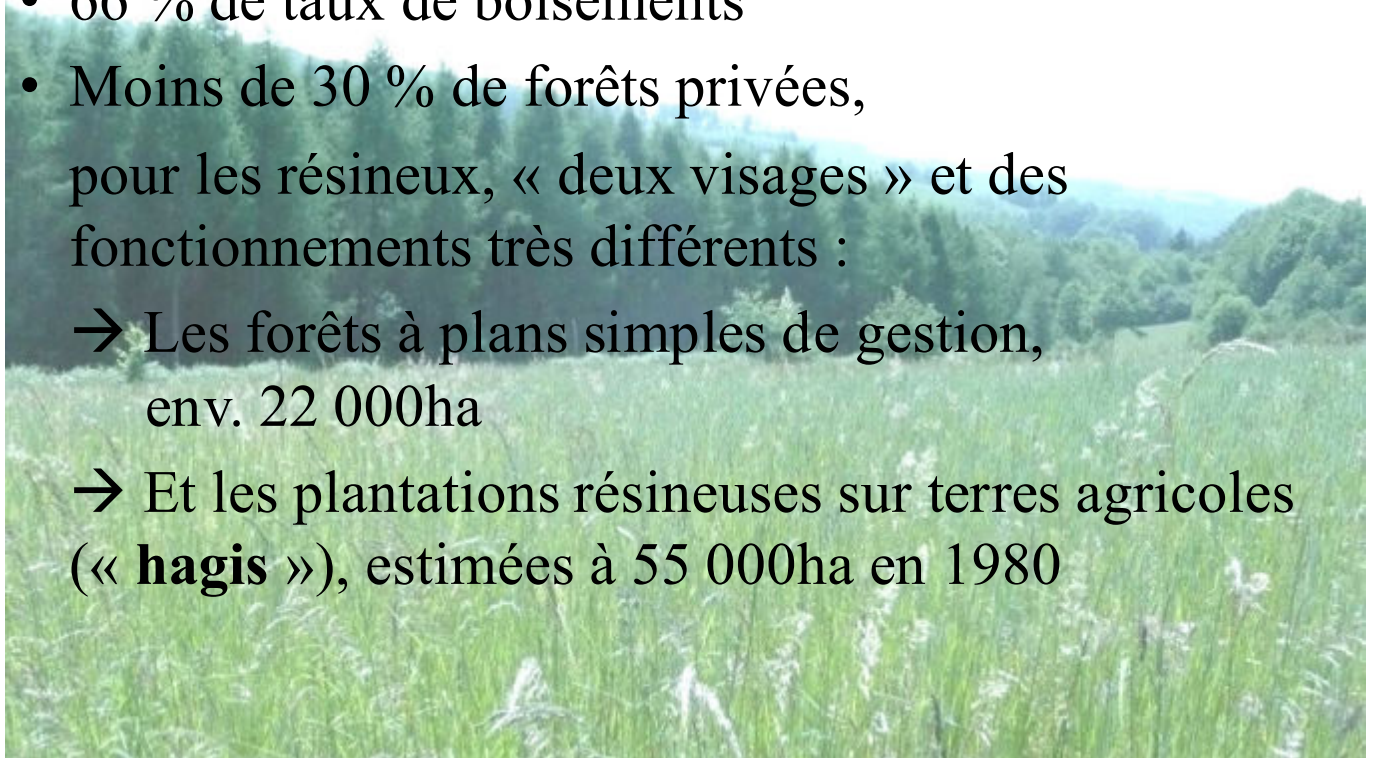
Philippe LADEN – mai 2010  
C.R.P.F. de Lorraine-Alsace



Action cofinancée par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) dans le cadre du programme Interreg IV A Grande Région – projet Regiowood. L'Union Européenne investit dans votre avenir

## Le Massif Vosgien :

- 66 % de taux de boisements
- Moins de 30 % de forêts privées, pour les résineux, « deux visages » et des fonctionnements très différents :
  - Les forêts à plans simples de gestion, env. 22 000ha
  - Et les plantations résineuses sur terres agricoles (« **hagis** »), estimées à 55 000ha en 1980



Les forêts avec plan simple de gestion :  
Une ressource pérenne  
Une capitalisation « raisonnable »

- Comparaison par approche statistique du capital sur pied des peuplements de Sapin-Épicéa avec un capital idéal
- Sur 22 000ha concernés, 5100ha jugés surcapitalisés, 800ha sous capitalisés

- Moins de 50 000m<sup>3</sup> supplémentaires/an
- Avec encore des problèmes d'accessibilité
- Avec 30 % des surfaces régénérées ou en cours de régénération



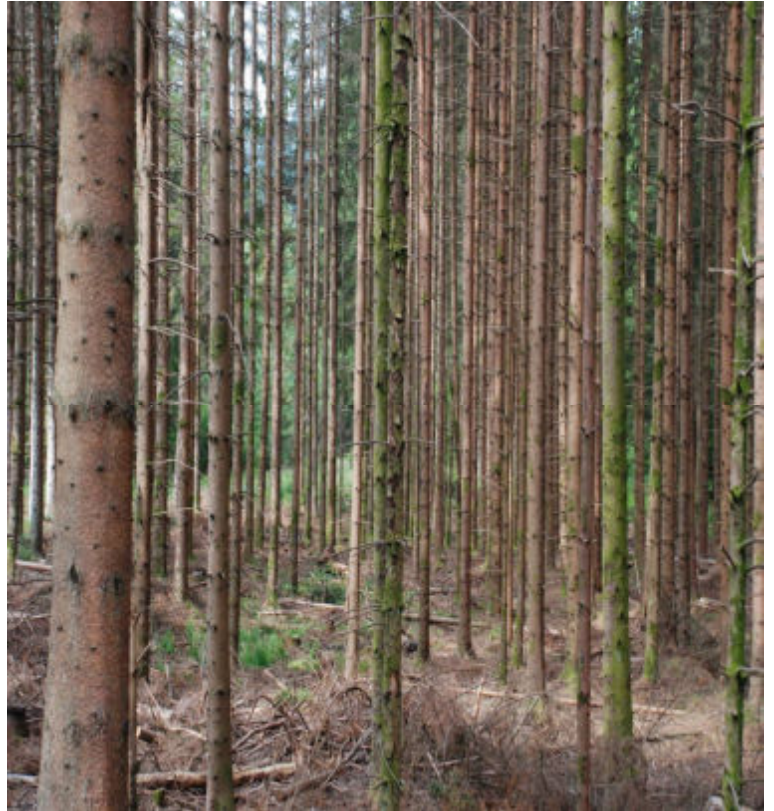
Le cas des « hagis » :  
une ressource appréciée par l'industrie



- Épicéa à 90 %
- Plantés entre 1950 et 1970, sur terres agricoles
- Rarement éclaircis
- Sur des parcelles cadastrales de 25 ares en moyenne (les propriétaires peuvent en posséder 3 ou 4)

Le cas des « hagis » :  
des volumes à l'ha importants, une sylviculture  
minimaliste

- A 25-30 ans : peuplements d'au moins 300m<sup>3</sup>/ha, une éclaircie « retard » prélevant au moins 80 unités (20 % de billons et 80 % de trituration, *et désormais du bois énergie ?*)
- A 50 ans : peuplements de 450 m<sup>3</sup> et plus, la coupe rase génère alors 75 % de grumes et billons.



Le cas des « hagis » : une probable  
diminution des surfaces

- Par un discours ambiant anti-épicéa
- Par les difficultés dues au morcellement
- Par l'ouverture des paysages, les associations foncières pastorales
- Par la tempête, les problèmes sanitaires
- **Par une démotivation des propriétaires**



## Le cas des « hakis » : comment évaluer les surfaces et en suivre l'évolution dans le temps ?

- Impossible de répondre par les données cadastrales ou la photo aérienne
- **La télédétection (image satellite) permet-elle de répondre à cette question**
  - Sur une grande surface (le massif vosgien) ?
  - Avec une précision suffisante (résolution de 10mx10m) ?
  - Avec une approche dynamique (possibilité de comparer plusieurs années) ?

## L'apport de la télédétection :

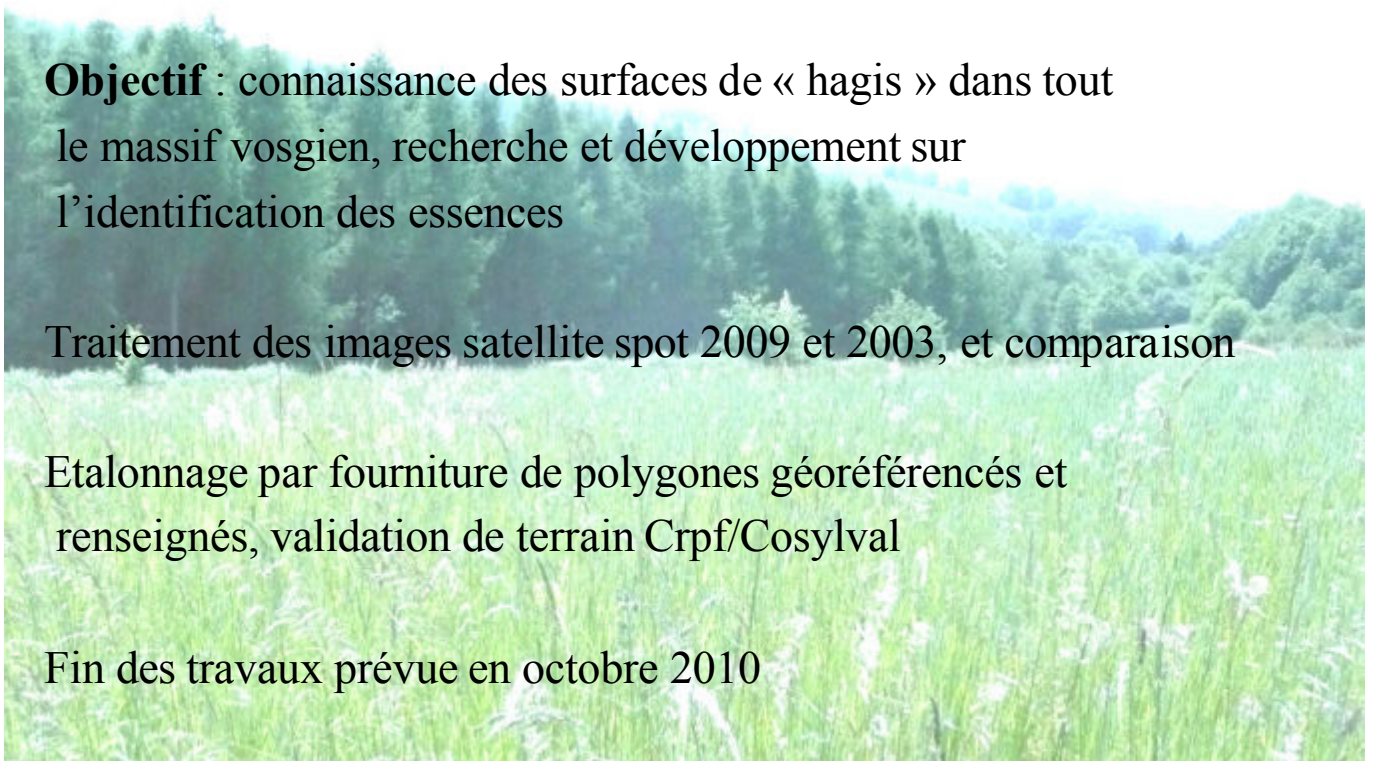
### Convention Crpf/Université de Strasbourg (Sertit)

**Objectif** : connaissance des surfaces de « hakis » dans tout le massif vosgien, recherche et développement sur l'identification des essences

Traitement des images satellite spot 2009 et 2003, et comparaison

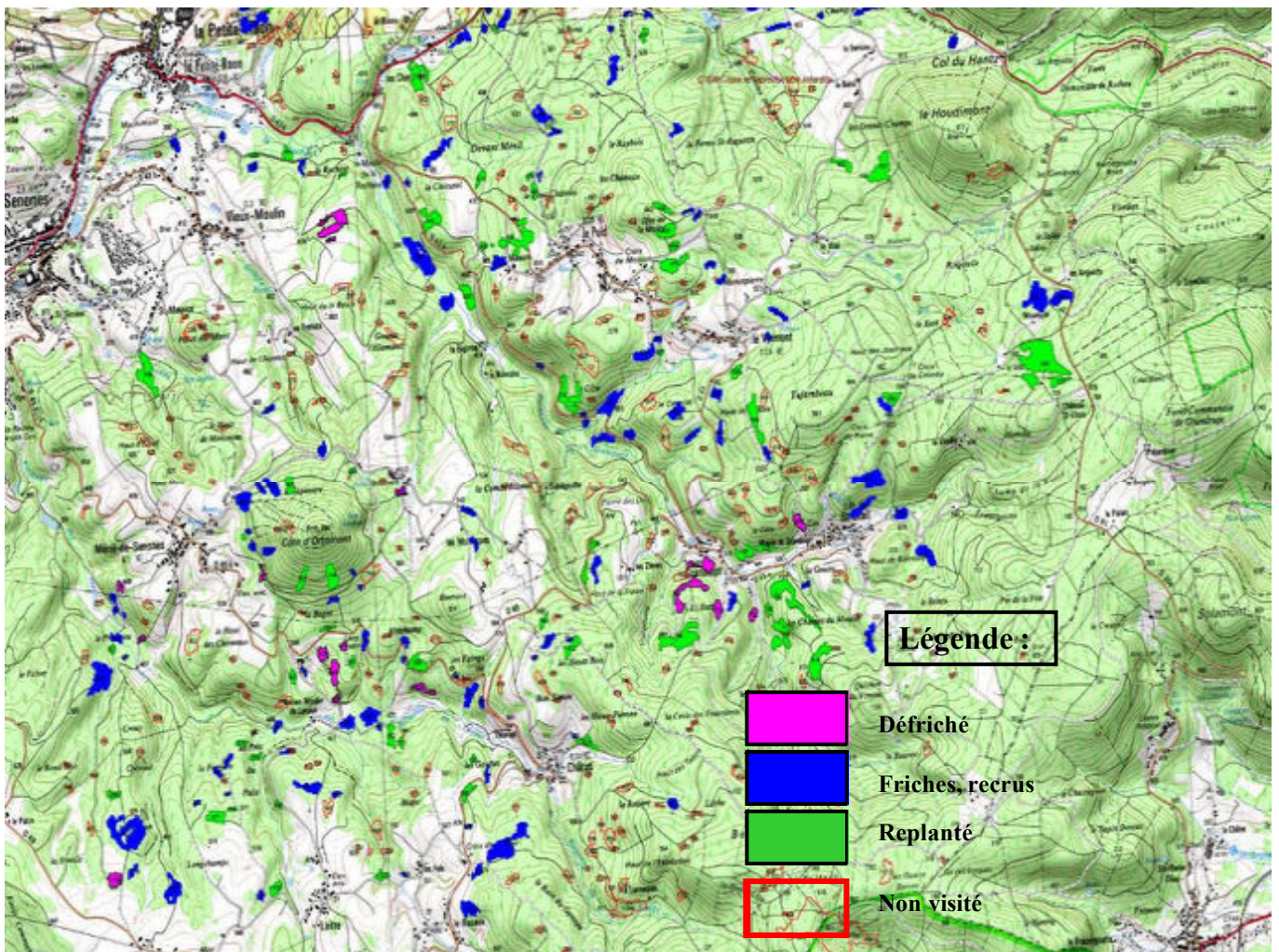
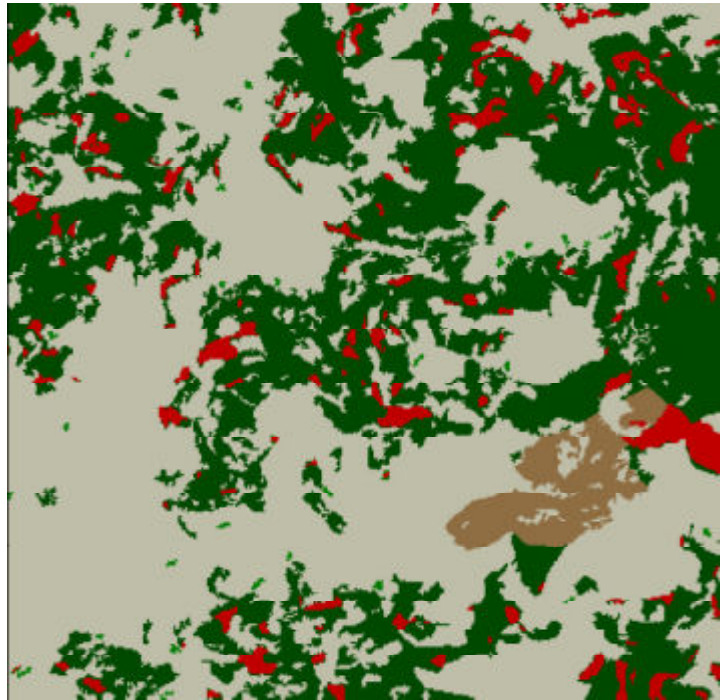
Etalonnage par fourniture de polygones géoréférencés et renseignés, validation de terrain Crpf/Cosylval

Fin des travaux prévue en octobre 2010



# L'apport de la télédétection

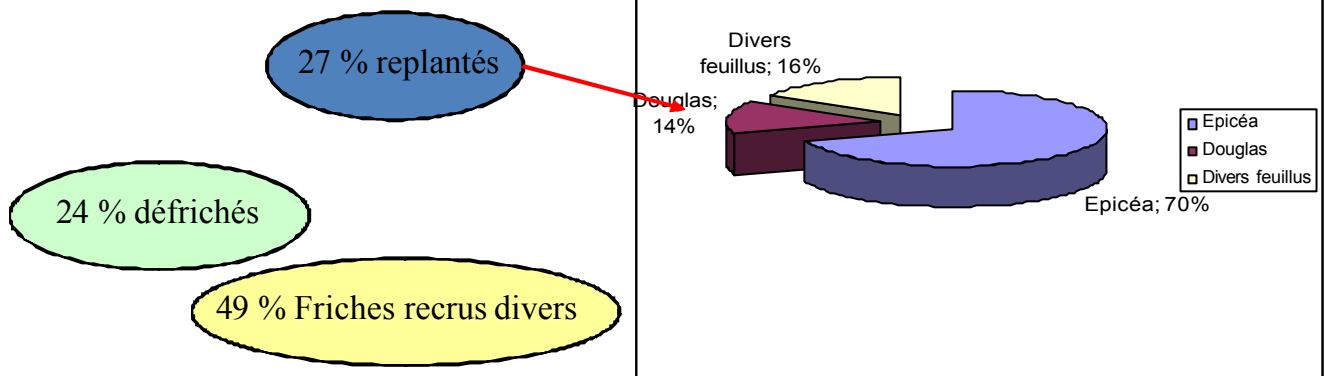
- Premiers résultats sur la zone-test Senones/Bruche :
  - Validation des surfaces en hagsis de l'image satellite 2003
    - **4836 ha de hagsis en 2003**
  - Validation des surfaces en « hagsis » de l'image satellite 2009
    - **4370 ha de hagsis en 2009**
    - Visite de 65 % des surfaces « disparues » en 1163 polygones (**résultats concordant à 99 %**)



# L'apport de la télédétection

Premiers résultats sur la zone-test : les surfaces « disparues » entre 2003 et 2009 correspondent à **466 ha de coupes rases, soit 9,6 % des « hagsis »**

• Après visites de terrain :



🌱 Chiffres en cours d'analyse pour l'ensemble du massif vosgien. RV en octobre

une diminution de surfaces qui semble se confirmer

- Comment inverser la tendance ?
  - Un préalable : améliorer le foncier
  - Un objectif : soutenir des projets de reboisements d'au moins 1 ha

*Et si on réinventait le bon-subvention ?*



*Philippe LADEN/Crpf Lorraine-Alsace  
Jean-Louis Besson/Cosylval  
Mai 2010*